

DISCOURS

DE

19
Sir Richard Cartwright

PRONONCE A TORONTO

LE 24 AOUT 1899

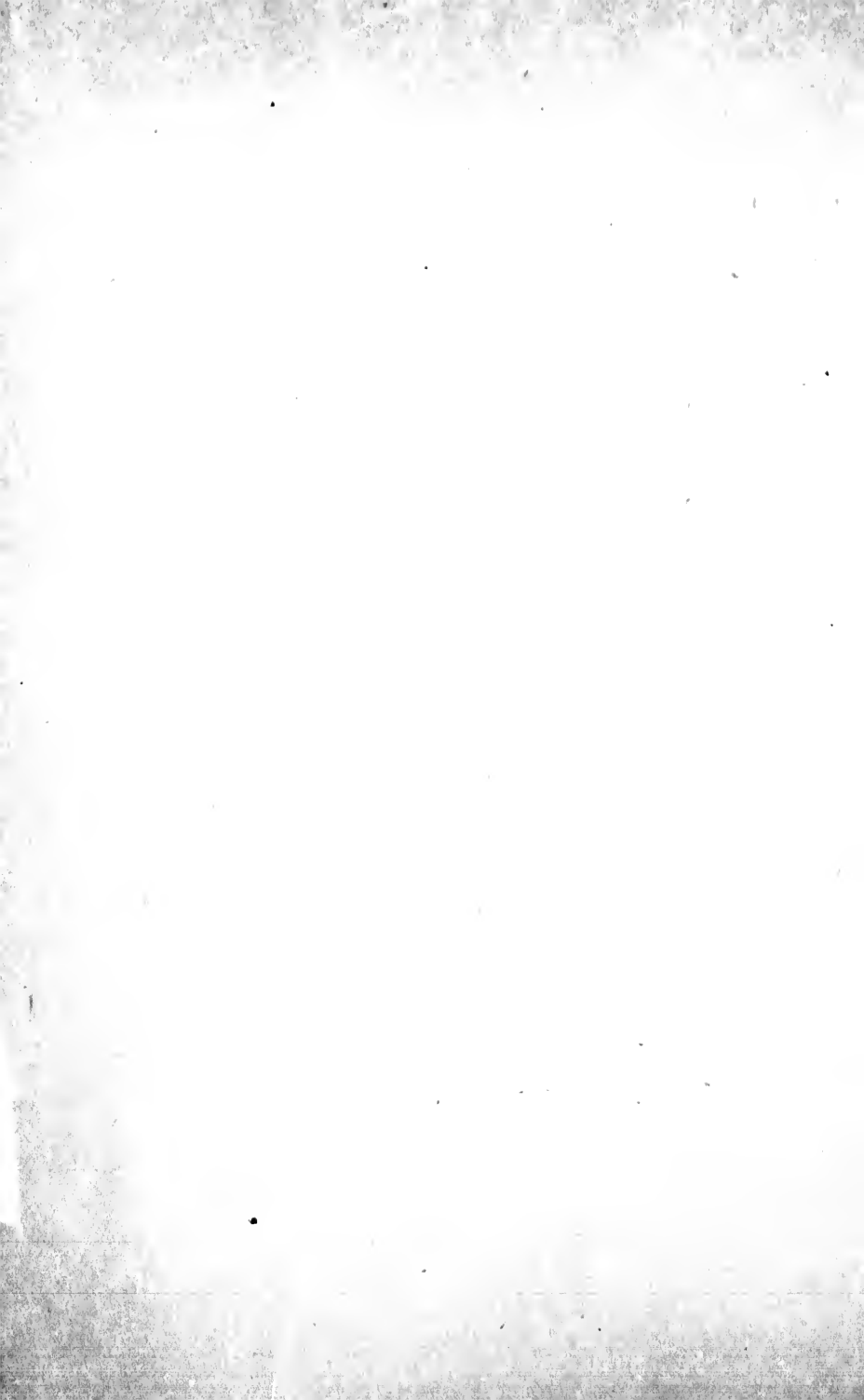
UN EXPOSÉ MAGISTRAL

DE LA

Situation financière du pays

QUEBEC :
IMPRIMERIE DU "SOLEIL"

1899



DISCOURS

DE

Sir RICHARD CARTWRIGHT

PRONONCÉ A TORONTO

LE 24 AOUT 1899

PAS DE PROGRAMME, PAS DE CHEF.

..... L'opposition actuelle n'a aucune politique définie ; elle n'a pas de chef non plus (rires). Ce n'est pas, — je dois rendre cette justice à ma vieille connaissance sir Charles Tupper, — parce qu'il manque de vigueur. Non, pour un homme de son âge, je dois admettre qu'il en a montré beaucoup ; mais malheureusement pour lui, il a perdu tout contrôle sur ses partisans. Sir Charles est souvent plus sage que ses partisans ; et j'ai remarqué que s'il lui arrive de s'oublier au point d'être plus raisonnable qu'eux, il est bien vite mis à sa place et rappelé à l'ordre (rires et applaudissements). J'ai aussi observé que Sir Charles a porté contre l'administration présente une très grave accusation, enrichie par ses adjectifs les plus ronflants. Cette accusation, c'est que les chefs libéraux sont aussi mauvais qu'il l'était lui-même, (rires). Je ne voudrais pas pour un instant que vous méconnaissiez la gravité de cette accusation (rires). Que ce soit une accusation très sérieuse contre nous, je le confesse ; (rires), mais par le fait qu'elle est si sérieuse, elle exige une forte preuve corroborative. Il faut plus que le seul témoignage de Sir Charles.

Il peut se faire, — malgré que je regretterais beaucoup la chose, — que les chefs libéraux soient aussi mauvais que Sir Charles Tupper, mais ils n'ont pas eu sa longue pratique (rires). Pour dire vrai, depuis que Sir Charles a assumé la position qu'il remplit si bien, celle de chef de l'opposition, position dans laquelle je

lui souhaite longue vie, (rires prolongés) le parti libéral au Canada n'a pas de meilleur ami que lui (rires) et j'ai constaté qu'il lui arrivait, comme à tant d'autres hommes distingués, d'avoir une double personnalité. Quand j'entends Sir Charles Tupper tonner contre les extravagances, dénoncer la corruption, je me surprends à croire que j'écoute Sir Charles Jeckyll comme chef de l'opposition de Sa Majesté et que Sir Charles Jeckyll est vraiment indigné de sa conduite lorsqu'il occupait, en qualité de Sir Charles Hyde, le poste de Haut Commissaire et de ministre des chemins de fer et des canaux (rires). Une chose dont je suis sûr, c'est que c'est pour le plus grand bien du Canada, et pour le plus grand avantage de son âme que Sir Charles Tupper continue à jouer le rôle de Sir Charles Jeckyll comme chef de l'opposition. (rires et appl.)

ACCUSATIONS ET EXTRAVAGANCES.

Nos adversaires sont bien scandalisés, à l'heure actuelle, au sujet des prétendues extravagances du parti libéral, de son inconsistance et plus particulièrement de la mienne, en tolérant ces extravagances. Je vais répéter brièvement les accusations qu'ils portent contre nous. Ils disent que lorsque l'autre gouvernement est tombé sa dépense annuelle en 1896, était de \$37,000,000, ce qui est vrai, et que nous demandons pour les services de l'année 1900 \$43,000,000. C'est encore vrai. Ils disent encore que nous avons déclaré en 1896 et auparavant qu'une somme annuelle de \$37 ou

38,000,000, dans les conditions où se trouvait le Canada, était plus que le peuple devrait être appelé à payer. C'est encore vrai.

Maintenant je désire déclarer, une fois pour toutes que la position que je prends est celle-ci : ce que le parti libéral prétendait en 1896, étant données les conditions existantes, était parfaitement vrai. Ce qu'il se propose de faire en 1900, dans les conditions actuelles, est également sage et prudent (Appl.) Voilà ce que je me propose de vous démontrer ce soir.

Quant je me reporte par la pensée à l'année 1896, et que j'examine les conditions dans lesquelles le Canada se trouvait alors placé, je trouve qu'il est difficile à concevoir que seulement trois ans se sont écoulés depuis cette époque. Il y a des occasions—et c'est une de celles-là,—où le progrès d'un pays en trois ans est plus considérable que celui des trente précédentes années. Cela arrive peut-être une fois dans une génération ou un siècle, mais c'est ce qui a eu lieu pour le Canada durant les trois dernières années. (Appl.) Je ne prétends pas que ce résultat soit dû exclusivement à l'influence du parti libéral ; mais j'affirme qu'il faudrait être plus qu'insensé pour ne pas voir la chose, plus que poltrons pour ne pas la reconnaître et agir en conséquence. (Appl.) Avant de terminer, je vous prouverai que toutes ces accusations d'infâmes extravagances portées contre nous, non seulement sont déplacées dans la bouche de ceux qui les proferent, mais qu'elles sont aussi dépourvues de tout fondement.

COUP D'ŒIL RETROSPECTIF.

Arrêtons-nous un instant pour nous rappeler ce qu'était le Canada il y a trois ans.

En 1896, lorsque le parti libéral s'opposa avec tout de raison à une grande dépense, c'était à un moment où le Canada, depuis qu'il était devenu une nation, depuis l'époque de la Confédération, avait le plus senti le besoin d'être économe. Nous étions menacés en 1895 d'un énorme déficit, le volume total de notre commerce était tombé au dernier degré et notre population ne s'augmentait que dans la proportion des

pays les plus arriérés de l'Europe. De plus, comme vous le savez tous, vous surtout qui avez fait des affaires dans cette Province, la propriété immobilière ne se vendait pas. Quelle transformation ne s'est-il pas opérée depuis trois ans. Car, je vais vous prouver à la lettre qu'en disant que les derniers trois ans avait contribué autant à la prospérité du pays que les trente années précédentes, je n'exagerais rien, mais que je ne faisais que constater des faits qui se trouvent consignés dans la statistique officielle.

Avant de toucher à ce point je leurs dis un mot sur un sujet sur lequel mes paroles ont souvent été citées, savoir, la corruption que je disais devoir résulter d'une grande dépense d'argent. Je dois lire que cette assertion a été prouvée au pied de la lettre. (Appl.) Je ne me propose pas ce soir de vous exposer la politique de nos prédécesseurs, leurs extravagances, ni les scandales du pont Curran et des canaux. Je ne ferai pas allusion, non plus, aux iniquités dont M. McGreevey a été pendant vingt ans le bon émissaire. Je ne veux pas révoquer ce triste passé, si ce n'est pour attirer votre attention sur le fait que le développement qui s'est produit en 1891 démontre surabondamment à ceux qui sont familiers avec la politique de quelle manière les affaires ont été administrées depuis 1878 à 1896.

POINTS DE COMPARAISON

Ce que je me propose de faire ce soir ce n'est pas de ressusciter tous les vieux scandales, mais bien d'expliquer notre position aux amis comme aux adversaires d'ici ou d'ailleurs. Je vais prendre trois points qui frapperont tous les hommes d'affaires de ce pays comme quiconque a à cœur les intérêts du Canada.

Je vais comparer les dépenses des deux gouvernements pour les années 1895 et 1898 qui est la dernière année sur laquelle nous avons des données complètes. En 1896, l'ex-gouvernement et M. Foster pour des raisons à lui connues, a mitonné les comptes publics. Il a causé un grand tort au service public en réduisant les dépenses dans différentes branches non pas d'une façon permanente, comme on l'a vu ensuite, mais pour un objet temporaire. Son but était

de dissimuler l'énorme déficit en face duquel il se trouvait. En premier lieu il retrancha l'item destiné aux exercices militaires et refusa de solder la paie annuelle. C'était une chose regrettable, car on le sait, une milice non exercée, ne vaut pas mieux que si nous n'en avions pas du tout ; et, le résultat de cette fausse économie fut de jeter la démoralisation chez la moitié de cette force. Cela aurait été justifiable dans le cas de nécessité absolue, ou si l'on avait cru prudent de réduire la force militaire. Dans de pareilles circonstances, cela aurait peut-être été une excuse. Mais qui conque possède un peu d'expérience en fait de milice sait qu'il vaut autant re-trancher tout le crédit plutôt que de démoraliser une branche du service.

Le second expédient auquel nos adversaires eurent recours ne valait pas mieux que le premier.

Nous avons de tous côtés, dans le Dominion, d'énormes travaux publics. Beaucoup d'entre eux sont situés sur les côtes de l'Atlantique, sujets aux intempéries du climat et aux rages des tempêtes. Si vous ne les entretenez pas convenablement, vous les exposez à une ruine complète, ce qui rendra nécessaire à votre successeur de dépenser des sommes bien plus considérables que pour des réparations ordinaires. C'est ce qui sera arrivé si on les avait réparées en temps convenable. Non, les dépenses pour cette branche furent rognées, laissant ainsi un fardeau plus lourd à leurs successeurs.

C'est là une autre source de dépenses à laquelle M. Foster eut recours pour arriver à balancer son budget. J'ai donc raison de ne pas vouloir accepter comme correcte la comparaison des dépenses avec 1896, et de prendre l'année 1895, la dernière dont le gouvernement conservateur soit responsable, pour la comparer avec nos dépenses de 1898. Ce sera le premier point sur lequel je vous invite à juger de la prudence et de l'économie avec lesquelles nous avons administré les affaires.

COMPARAISON DES ESTIMES

Prenons maintenant comme second point, les estimés de M. Foster pour 1897, et comparons-les avec ceux qui ont été votés pour 1900, et

vous verrez que le résultat sera frappant. En troisième lieu, j'appliquerai ce que l'on appelle le teste "per capita", et je ferai voir comment, d'après notre population, nos dépenses peuvent être comparées avec celles de nos adversaires. Sur ces trois points, il sera facile pour tout le monde de se former une opinion sur la vérité ou la fausseté des accusations portées contre nous.

Ici, je demanderai à vous ou à mes adversaires qui m'écoutent, qu'est-ce qu'ils pensent que nous allons faire des 58 ou 59 millions que nous demandons pour 1900 ; je leur demanderai également quel est le montant qui se trouvera ajouté à notre dette fixe quand ces dépenses auront été faites ? Sans doute, vous avez tous entendu dire que cette dépense est la plus monstrueuse dont on ait jamais entendu parler, que jamais aucune administration conservatrice n'avait même rêvé une énormité pareille.

Eh bien, je le répète, de combien pensez-vous que la dette a été augmentée depuis 1897 à 1900 ? Pensez-vous que ce soit d'un million ? De trois quarts de million ? D'un demi million ? L'augmentation totale ajoutée à la dette par ce gouvernement extravagant a été, entre 1897 et 1900,—en prenant pour base les calculs de M. Foster, pour la première année, et ceux de M. Fielding, pour la dernière,—de \$65,000, ou un peu plus de un centin par tête sur notre population. (Longs applaudissements.) Pour votre information, j'ajouterai que durant ces trois ans, si les informations fournies par nos statisticiens sont correctes, s'il faut ajouter foi aux retours du département de l'immigration, le montant des intérêts sur notre dette, aurait été augmenté de \$2.11 par tête. En 1900, en prenant une augmentation de \$65,000, l'intérêt ne sera que de \$2.00 par tête. (Appl.).

Vous avez pu lire dans le "Mail", dans la "Gazette", dans le "Star", ces roquets du parti, combien nos dépenses avaient été immenses, monstrueuses. Ils sont frappés de terreur à l'idée surtout, qu'en outre de dépenses ordinaires, nous ayons demandé six ou sept millions imputables au capital pour le complètement de nos canaux et de nos chemins de fer.

Une voix.—Combien Québec aura-t-elle ?

Sir Richard. — La province de Québec recevra à peu près un tiers de ce qu'a obtenu Ontario.

Vous connaissez à présent l'énormité de nos dépenses. Ne serez-vous pas surpris d'apprendre qu'en déduisant les comptes en compensation des dépenses du chemin de fer Intercolonial et celles pour le Yukon, en d'autres termes, le fonds d'amortissement que nous payons, et que nos adversaires ne payaient point, les estimés de M. Foster, pour 1897, étaient absolument égaux à ceux de M. Fielding, pour 1900 ? Avant de vous donner les détails, laissez-moi ajouter un mot.

Ces estimés de M. Foster furent soumis dans la première partie de 1896, à une époque qui aurait dû faire comprendre au gouvernement la nécessité d'agir avec une extrême prudence. En effet, nous venions de terminer 1895 avec un déficit d'au-delà de \$4,000,000. Il n'y avait pas de doute qu'à venir jusqu'à 1896 notre population n'avait guère augmenté depuis le recensement de 1891 ; nous avions de lourdes obligations à rencontrer, le volume de notre commerce avait considérablement diminué. Bref, la perspective était des plus sombres.

C'était le temps alors pour ces journaux dont je viens de parler, de tenir le langage qu'ils tiennent aujourd'hui ; ils auraient eu raison de dire alors que l'ex-gouvernement jetait l'argent aux quatre vents, qu'il était imprudent, qu'il accumulait des dettes qu'il ne pourrait jamais payer. Or, je vous le demande :

ont-ils protesté, ont-ils condamné un seul acte de l'ex-gouvernement ? (Appl.) Non jamais et aujourd'hui, ils ont des crises hystériques à propos de ce que nous faisons.

UN SURPLUS DE \$5,000,000

Et, quand ont-ils ces crises ? C'est au moment où, au lieu d'avoir un déficit de \$4,000,000 comme en 1895, nous avons un surplus de \$5,000,000 ! (Appl.) Notre revenu brut pour 1899 sera de quarante-six millions, au moins, contre trente-quatre qu'il a été en 1895 ; notre population, d'après les informations les plus autorisées, est d'au moins un demi-million de plus qu'elle n'était en 1895. (Appl.) Le volume de notre commerce, tout compris, a augmenté de cent millions depuis 1895. (Appl. renouvelés). Notre revenu total, en autant que nous pouvons l'estimer, est d'au moins cinquante millions de plus qu'il n'était en 1895. Cependant, les mêmes gens qui en 1896 ne voyaient rien de condamnable chez un gouvernement conservateur qui demandait les énormes estimés que nous connaissons ou, du moins, qui se préparaient à les demander, ne voient aucune excuse pour un gouvernement libéral, dans les conditions que j'ai exposées, pour demander une dépense dont chaque centin devra profiter au peuple du Canada. (Appl.)

Je vais maintenant vous donner de détails au sujet de l'assertion que j'ai faite tout à l'heure.

J'ai en ma possession un petit document très intéressant. Comme plusieurs d'entre vous le savent, c'est la coutume de tous les gouvernements de présenter à chaque session des estimés supplémentaires, et, ces estimés, depuis bien des années, ont toujours été très élevés. A la session de 1896, j'ai souvent demandé à M. Foster de soumettre ses estimés supplémentaires, mais toujours en vain. Il est vrai que M. Foster, ne pouvant plus faire passer ses estimés principaux, avait un pré-

texte technique pour ne pas livrer les autres. Toutefois, nous sommes certains qu'ils étaient sous la considération des ministres : la chose circulait dans les couloirs de la Chambre et a transpiré plus d'une fois. Il y a plus encore : durant les élections de 1896, nous nous sommes souvent trouvés en présence de nos adversaires qui affirmaient que le gouvernement conservateur était prêt à faire ceci et cela. Quand nous leur demandions d'en faire la preuve, ils nous disaient qu'elle se trouvait dans les estimés supplémentaires que M. Foster devait soumettre à la Chambre. Si ces estimés n'ont pas été soumis, il n'en est pas moins vrai qu'ils existent encore, car j'ai la bonne fortune d'en avoir une copie entre les mains (rires). J'ai aussi l'estimé principal de M. Foster qui s'élevait pour l'année 1897 à la somme de \$38,358,548 ; j'ai aussi ses estimés supplémentaires qui étaient de \$4,600,000 ; j'ai encore la déclaration de M. Foster qu'il lui faudrait pour dépenses imputables au capital \$2,819,000 ; j'ai également la liste des subsides aux chemins de fer qui s'élève à \$2,772,000 ; j'ai une liste des chemins de fer de l'Île du Prince-Edouard, sept branches, formant un réseau de 127 milles qui, j'en suis sûr, sous l'administration de sir Charles Tupper, n'auraient jamais pu être construits à moins de deux millions et demi ; j'ai encore la déclaration que le gouvernement était prêt à voter \$1,650,000 pour le chemin de fer du Nid du Corbeau, et lui prêter en sus une grosse somme d'argent. Bref, j'ai la déclaration que s'il Pavait pu, le gouvernement, aurait ajouté \$750,000 par an aux dépenses pour un service rapide sur l'Atlantique.

BUDGET DES CONSERVATEURS : \$53,000,000 !

Si, maintenant, vous vous rappelez les comptes en compensation dont je vous ai parlé au sujet du Yukon et de l'Intercolonial, du fonds d'amortissement, ce qui équivaut à trois

millions de plus que nos adversaires ne furent pas appelés à payer, vous verrez qu'en additionnant toutes ces diverses sommes que je viens d'énumérer, M. Foster et ses amis étaient disposés, en 1896, à demander pour les services de 1897, \$53,490,000. Déduisons des estimés de M. Fielding, ces trois items que j'ai retranchés, et il y a à peine un million de différence entre ce qu'il demandait, avec un surplus de cinq millions, et ce que M. Foster réclamait avec un déficit de quatre millions devant lui. (Longs appl.)

J'ai quelque chose encore de fort intéressant à vous exposer et qui suffira, ajouté au reste, à vous faire voir combien sont fondés les reproches que l'on fait au gouvernement actuel d'être extravagant. C'est un état comparé des dépenses ordinaires pour les années 1895 et 1898. Il établit qu'en déduisant ce qu'on appelle les dépenses incontrôlables pour 1895 l'ex-gouvernement a dépensé pour l'administration de la justice \$755,000. Nous avons dépensé de ce chef en 1898 \$765,000, soit une augmentation de \$10,000. Le gouvernement précédent a dépensé sous le titre de gouvernement civil en 1895 \$1,422,000 et le gouvernement du jour n'a dépensé en 1898 que \$1,399,000 ou \$23,000 de moins. Pour les pêcheries, nos adversaires ont dépensé \$443,000 contre nous \$441,000. Pour l'immigration et les quarantaines, ils ont dépensé \$300,000 et nous \$400,000, augmentation de \$100,000 ; pour les sauvages \$955,000 et nous \$952,000. La législation a coûté \$941,000 sous nos adversaires et seulement \$729,000 sous le régime libéral, soit une diminution de \$200,000. Pour les phares et le service des côtes ils ont dépensé \$475,000 contre nous \$474,000 ; pour la milice en 1895 \$1,574,000 contre nous \$1,514,000 ; la police montée, \$646,000, contre nous \$865,000, qui comprend les dépenses énormes que nous avons dû encourir pour le Yukon ; pour le service océanique et des rivières

\$205,000 contre nous \$140,000 ; pour les pénitenciers \$449,000 contre nous \$336,000 ; pour les travaux publics ; — ce chapitre sur lequel nous sommes supposés avoir été si extravagants, — ils ont dépensé \$1,742,000 contre nous \$1,701,000 ; pour les chemins de fer et les canaux imputable au revenu, \$252,000 contre \$190,000.

Voilà ce qui constitue, en grande partie, ce que nous appelons les dépenses contrôlables. Nous allons voir à quel résultat tout cela nous conduit.

CONTRASTE DANS LES DEPENSES

Je désire faire le contraste entre les dépenses actuelles pour une année, 1895, où elles ont été assez raisonnables avec nos dépenses pour 1898, c'est-à-dire trois ans plus tard, quand nous avions à pourvoir pour une population beaucoup plus considérable.

Leurs dépenses en 1895 se sont élevées à \$38,132,000 et en 1898 nous n'avons dépensé que \$38,832,000, ou une augmentation de \$700,000. Comment expliquer cette augmentation ? Par le fonds d'amortissement lequel, comme vous le savez, consiste à prendre dans une poche pour mettre dans l'autre. En octrois à l'agriculture et pour aider au développement de notre commerce, nous avons dépensé \$105,000 de plus que nos adversaires et pour l'immigration \$65,000 avec les résultats excellents que vous connaissez.

L'administration du territoire du Yukon nous a coûté en chiffres ronds, \$800,000, et, pour les chemins de fer et les canaux, nous avons dépensé \$345,000 de plus que nos adversaires. Cela comprend le prolongement de l'Intercolonial et d'autres dépenses de même nature. Ce sont là toutes nos dépenses extra : elles se sont élevées à \$1,672,000, c'est-à-dire une augmentation d'environ \$700,000. En retour, nous avons touché les sommes suivantes : du Yukon

\$1,100,000 ; pour intérêt provenant de placement du fonds d'amortissement \$177,000 ; des revenus des chemins de fer crédités au prolongement de l'Intercolonial à Montréal, \$282,000. Donc, sur les \$1,672,000 que nous avons dépensées, nous avons retourné au public \$1,559,000. En résumé, nous avons fait les mêmes services que nos prédécesseurs en 1895 en dépensant un million de moins qu'eux. (Appl.)

Je viens donc de vous démontrer clairement deux choses : 1o qu'en 1897 on avait préparé des résolutions comportant une dépense aussi élevée que celle que nous demandons pour 1900, bien que la situation du pays réclamait alors bien plus de prudence ; 2o que pour un service pour lequel il demandait \$38,132,000 en 1895, nous l'avons exécuté en 1898 pour environ un million de moins.

TAXATION EN PROPORTION DE LA POPULATION

Quiconque a suivi le mouvement de notre population, admettra que jusqu'à 1896, elle a augmenté très peu, pas plus que dans les dernières années de la décade de 1881 à 1891. D'après ces données, notre population en 1897 ne devait pas excéder 5,100,000. Depuis lors, nous avons raison de croire que notre population a augmenté du double ou du triple quelle ne l'avait fait en 1896. Tous ceux qui ont voyagé et qui ont vu l'augmentation de nos cités et de nos villes ; tous ceux qui ont parcouru le Nord-Ouest, en particulier, admettront que l'augmentation de notre population durant les trois dernières années a été plus considérable que jamais auparavant. Notre population en 1898 était donc de 3 ou 400,000 plus élevée qu'en 1895 et en 1900 elle sera en toute probabilité de 300,000 de plus qu'en 1897.

Il n'y a rien de plus pénible dans l'histoire du Canada que l'état de

choses révélés par le recensement de 1881 à 1891, c'est-à-dire pendant toute une période où le parti conservateur occupait le pouvoir. Qu'arriva-t-il alors ? Environ un demi-million de notre population qui aurait dû rester au Canada, nous quitta pour s'en aller aux Etats-Unis. Aujourd'hui, le courant a changé pour de bon et j'espère que nous ne verrons plus le désolant spectacle d'un million de Canadiens forcés de s'expatrier pour aller chercher du travail aux Etats-Unis, mais qu'au contraire nous verrons ceux qui nous ont quittés, revenir et peupler les vastes régions de nos territoires.

AUGMENTATION DE LA POPULATION

Je désirais vous démontrer que, d'après l'augmentation de la population, les dépenses ont été raisonnables, si l'on considère qu'une grande partie de ces dépenses se trouve compensée par des recettes. L'augmentation de notre population s'est maintenue en proportion de nos dépenses. Les économistes et les hommes d'Etat indiquent deux causes déterminantes du progrès d'une nation et de la diminution du fardeau qui pèse sur le peuple : c'est, si les circonstances le permettent, la réduction dans les dépenses, ou ce qui vaut mieux encore, ce qui est plus patriotique, l'augmentation du nombre de ceux qui contribuent au revenu.

Il suffit de réfléchir un instant pour admettre qu'il est infiniment plus avantageux pour le pays de dépenser 40 ou 42 millions par an avec une population de six à sept millions, que de dépenser 35 millions avec une population de cinq millions. (Appl.)

LA POLITIQUE NATIONALE

On me demande ce qui est advenu de la politique nationale ? Je crois que les citoyens de Toronto depuis 1890 à 1896 pourraient vous en dire quelque chose, (rires et appl.). Pen-

dant ces six ans, je ne crois pas que Toronto se soit développé autant que ses habitants l'auraient désiré ; je ne pense pas que pendant ces six années, vous ayez vu autant de bâtisses en construction dans Toronto que durant les dernières semaines. (Appl.) La politique nationale était une admirable invention pour permettre à Pierre de voler Paul, (Appl.) sans apporter aucune différence à la richesse générale. Quelques localités, comme quelques individus ont pu en profiter, mais la nation elle-même n'en a retiré aucun bénéfice, et, la preuve de ce que j'avance, c'est que de 1881 à 1891, quand elle était en plein épanouissement, le Canada n'a jamais progressé aussi lentement.

LA DETTE NATIONALE

Disons un mot de la dette publique. C'est un sujet plein d'intérêt sur lequel l'attire l'attention de ces journalistes qui dans leurs diatribes dans le "Mail", la "Gazette" et le "Star", nous ont accusés de l'avoir augmentée. Il n'y en a pas un qui a mentionné ce fait insignifiant que nos prédécesseurs nous laissent des obligations au montant de seize millions ! En prenant le pouvoir, nous avons constaté que pour terminer les travaux commencés dans les canaux alors en progrès, il faudrait au moins douze millions, probablement davantage. A part cela, nous découvrimus qu'il faudrait quatre millions pour payer les subsides qu'ils avaient votés à certains chemins de fer, et cela, qu'on le remarque bien, sans tenir compte de ceux qu'ils se proposaient d'ajouter en 1896, ni de la dépense pour ceux de l'Île du Prince-Edouard et du Nid au Corbeau.

Je désire déclarer que je n'ai jamais entendu déclarer à aucun chef libéral, et je ne l'ai jamais soutenu moi-même, qu'il ne fallait pas dépenser dans un pays comme le nôtre pourvu que ces dépenses fussent utiles et fructueuses. Non, ce contre

quoi nous avons toujours protesté avec raison, c'était la dépense de millions après millions sans aucun profit pour le peuple ; ce que nous avons toujours condamné, c'a été le fait d'hypothéquer les vieilles provinces au profit des nouvelles, quand leurs terres dont nous espérons obtenir une compensation étaient si sacrifiées et données en cadeau.

ADMINISTRATION DU KLONDIKE

Vous désirez savoir comment le parti libéral a rempli son devoir de ce côté, n'est-ce pas ? Eh bien, je vous invite à comparer notre administration du Klondike avec celle du Nord-Ouest par nos adversaires. Dans les deux cas, un grand avenir nous était ouvert, un immense héritage était placé à la disposition du Canada. En prenant l'administration du Yukon nous avons été obligés d'y dépenser de grosses sommes d'argent, mais jusqu'ici le Yukon n'a pas coûté un centin au reste du Canada ; jusqu'ici tout ce qui a été dépensé au Yukon a été prélevé sur les exploitations de mines dans ce pays, c'est-à-dire sur des étrangers qu'il n'était que juste de faire contribuer à notre revenu. Comme je l'ai déjà dit nous prétendons que toutes les dépenses qui sont faites doivent être fructueuses.

DEPENSES AU NID DU COR- BEAU

Prenons maintenant une affaire qui a été bien critiquée, je veux parler de la dépense pour le chemin de fer de la Passe au Nid au Corbeau. Nous avons donné au Pacifique Canadien, pour assurer la construction de cette voie, environ \$3,000,000 ; mais nous avons obtenu en retour des concessions de la plus haute importance pour le nord-ouest, pour nos manufacturiers et nos artisans. Quel a été le résultat ? Dernièrement, j'apprenais d'un homme qui connaît très bien ce pays que la

construction de ce chemin avait développé la valeur de ce territoire pour au moins trente ou quarante millions de dollars, au plus bas chiffre, en lui donnant un débouché. (Appl.) Il me démontra qu'en construisant ce chemin de fer nous avions développé des industries qui produiront trois ou quatre millions en gages et en achats de matériaux nécessaires pour cette entreprise, lesquelles industries seraient restées lettres mortes sans la construction de ce chemin de fer.

L'intérêt sur ces \$3,300,000 est de 80 à \$90,000. Or, les recettes que nous retirerons tant de la douane que de l'accise seront en toute probabilité de 500 à \$600,000 par an. Dans deux ou trois ans, disons cinq ans au plus, les recettes de la douane et de l'accise provenant de la construction de ce chemin nous rembourseront amplement jusqu'au dernier centin que nous y aurons dépensé. Voilà ce que j'appelle de la saine économie politique ; voilà ce que j'appelle une sage dépense. Je prétends que si je puis, au moyen de \$90,000 que j'aurai dépensées, faire tomber dans le trésor 500 ou \$600,000 par année, j'aurai fait une transaction avantageuse pour le pays. (Appl.) Comment se fait-il que durant les derniers trois ans les revenus de la douane seule, à la Colombie britannique, se sont élevés d'un million à deux millions et quart ? C'est qu'une grande partie de ce montant provient du développement du Klondike, grâce au développement de Rossland, de Kootenay et du reste de la région ouverte par le chemin de fer de la Passe du Nid au Corbeau. Le seul revenu de l'accise à Rossland et Nelson est plus que suffisant pour payer l'intérêt sur le capital dépensé pour la construction de ce chemin de fer.

PRUDENCE ET ECONOMIE

Je ne prétends pas que ces beaux résultats soient une excuse pour l'ex-

travagance ou le pillage : non, au contraire, plus notre revenu est considérable, plus nous devons être prudents et sages en faisant des dépenses ; mais je soutiens que c'est une justification pour le parti libéral de faire des dépenses pour les objets qui le méritent. Si l'un d'entre vous s'apercevait qu'au bout de trois ans ses revenus ont soudainement doublé, ne serait-il pas justifiable de faire des dépenses qui auraient pu lui paraître absurdes auparavant ? Si un marchand voyait tout à coup son capital doublé, ne serait-il pas justifiable de se jeter dans des entreprises qui auraient été téméraires avant cela ?

Au sujet du capital et des dépenses, je désire attirer votre attention sur deux ou trois faits significatifs qui démontrent combien est ridicule l'accusation portée contre le gouvernement d'avoir augmenté les charges sur le capital. En 1894, nos prédécesseurs ont ajouté quatre millions et demi au compte du capital ; en 1895, ils ont ajouté \$5,891,000 à la dette ; en 1896, \$5,422,000 ; et, en 1897, le gouvernement actuel a ajouté en tout \$3,041,000 à la dette nette du capital ; en 1898, \$2,417,000, dont \$930,000 étaient simplement l'escompte à 2½ par cent sur un emprunt négocié cette année-là par M. Fielding. Cette année, dont les opérations sont maintenant closes, nos dépenses totales ont été bien plus considérables que d'habitude, et cependant, nous n'avons ajouté qu'un million à notre dette. (Appl.) Si, maintenant, nous déduisons l'escompte sur l'emprunt, qui n'est en aucune façon une augmentation de notre dette, nous trouvons que dans les années 1897, 1898, 1899, l'addition totale à notre dette se monte seulement à \$5,528,000, soit un tiers du montant qui a été ajouté à la dette nette du capital pendant les années 1894, 1895 et 1896, par les conservateurs. (Appl.)

RICHESSE ENORME DU CANADA

Mais, me direz-vous, admettons que nos importations et nos exportations aient été énormément augmentées ; admettons que nos revenus soient pour le moment augmentés, avez-vous de bonnes raisons pour dire que ces augmentations seront permanentes ? Ici, j'admets qu'il faut un peu compter avec les calculs et l'imprévu : tout de même, mon opinion personnelle est que nous n'avons fait qu'effleurer jusqu'ici les vastes dépôts de minerais que possède le Canada. Je suis convaincu qu'avant peu d'années, les produits des minéraux de toutes sortes, le fer, l'or, l'argent, le nickel, les mines de charbon, que nous possédons dans le pays, vaudront cent millions de piastres. Il n'est pas besoin de dire quelle immense source de richesse ce sera, non seulement pour le mineur, le capitaliste, qui place son argent dans les mines, mais encore pour le manufacturier, pour l'artisan et pour le cultivateur qui fourniront leurs produits pour la consommation à ces mineurs. Ce sera une augmentation de cette richesse dont je viens de parler, même si la somme que j'ai mentionnée n'était que la moitié.

NOTRE COMMERCE SUPÉRIEUR A CELUI DES ETATS-UNIS

Il est une autre source de richesse pour nous à laquelle je n'ai pas encore fait allusion, ce sont les pouvoirs d'eau merveilleux qui se trouvent le long du St-Laurent et sur ses tributaires. Jusqu'ici, nous avons surtout employé le charbon pour la force motrice ; mais il y a de fortes raisons de croire que ces immenses pouvoirs d'eau que le Canada possède deviendront bientôt une source de richesse peut-être plus grande que celle que nous attendons de nos mines.

Peut-être trouverez-vous intéressant si je compare pour un moment le volume du commerce du Canada avec celui des Etats-Unis ; vous verrez que nous n'aurons pas occasion de rougir.

Ces jours derniers, j'ai reçu les détails concernant le commerce des Etats-Unis pour l'année 1899. Leurs exportations ont été de \$1,924,000,000 et leurs importations de \$697,000,000, sur lesquelles ils ont collecté des droits au montant de \$206,000,000. Pour la même année, le commerce total du Canada a été de \$319,500,000 ; c'est-à-dire qu'avec une population d'environ 5,300,000, en 1899, contre les Etats-Unis, qui comptent 73,500,000, notre commerce représente \$57.73 par tête et celui de nos voisins, seulement \$26.16. (Longs appl.) En d'autres termes, le volume de notre commerce a été double de celui des Etats-Unis.

En ce qui regarde les exportations, nous exportons pour une valeur représentant \$25.00 par chaque homme, femme et enfant, contre \$16.70 aux Etats-Unis. Remarquons à ce sujet que les marchandises soumisees aux droits importées par nos voisins, en 1898, se sont montées à \$396,844,966, représentant un pourcentage de 52. Or, le pourcentage sur les marchandises importées en Canada est seulement d'un peu plus de 28 par cent, c'est-à-dire un peu plus de la moitié moindre que celui des Etats-Unis.

Ceci m'entraîne à vous parler d'une question dont on a beaucoup parlé, c'est le fait que notre tarif actuel est un tarif protecteur très élevé. Il est facile de faire la distinction entre un revenu élevé et un tarif protecteur élevé. Le nôtre est un revenu élevé, c'est vrai ; mais il n'y a jamais eu un tarif protecteur sous lequel nos importations aient augmenté autant dans une seule année. Voyez le tarif américain à la suite de l'adoption de la loi Dingley, et vous constaterez que leurs importations sont tombées de \$750,

000,000 à \$700,000,000. N'oublions pas, non plus, qu'en préparant le tarif, nous pouvons, au moyen d'un tarif de revenu élevé imposer des droits plus considérables sur les marchandises américaines, sans en empêcher l'importation, que sur celles venant d'Angleterre (Appl.) Les importations américaines seront frappées, comme taxe de revenu, de droits plus élevés que les marchandises anglaises, et cela, pour une raison qui frappera tout le monde, et s'il n'en existait pas de meilleure, à cause de la préférence que nous avons accordée à la mère-patrie (Appl.) Ce serait une grave erreur de penser que la réduction de taxe qui a eu lieu dans notre tarif préférentiel a été limitée aux seuls produits anglais. Ne perdez pas de vue que, nous avons par là forcé le manufacturier américain à réduire ses prix en proportion pour nous. Il peut se faire, et la chose est vraie, que le volume de notre commerce avec les Etats-Unis n'a pas considérablement diminué, mais alors, c'est le consommateur canadien qui en bénéficie grandement.

QUESTIONS PERTINENTES

Maintenant, laissez-moi poser quelques questions à nos adversaires qui peuvent se trouver ici ou ailleurs.

J'aimerais à savoir d'eux pourquoi ils considèrent notre conduite si épouvantable, nos dépenses si exorbitantes et le fait que nous sommes obligés de payer pour acquitter pour au-delà de \$16,000,000 ? (Appl.) Pourquoi cachent-ils au peuple le fait que pour chaque piastre que nous avons ajoutée aux dépenses année par année, nous en avons retiré l'équivalent et nous l'avons placé dans le trésor comme la chose est arrivée pour le chemin de fer Intercolonial ? Pourquoi cachent-ils qu'une grande partie de l'augmentation dans les dépenses est due aux sommes qu'ils nous a fallu

dépenser au Yukon pour le maintien du bon ordre et pour faire respecter la loi ? Ils savent bien, pourtant, que l'argent qui est prélevé sur les habitants de cet endroit n'augmente en rien votre fardeau. Pourquoi cachent-ils le fait que les dépenses permanentes maintenant payées par le peuple du Canada sont à peine de \$65,000 plus élevées que la somme demandée par M. Foster en 1897 ? Pourquoi n'ont-ils pas fait connaître qu'il voulait faire voter un budget pour 1897 aussi élevé que celui de M. Fielding pour 1900 ? Pourquoi sont-ils si effrayés à l'idée que nous ayons ajouté \$6,000,000 à la dette et \$70,000 aux dépenses et qu'ils n'ont pas un mot de blâme pour nos prédécesseurs qui, durant une période analogue ont augmenté la dette de \$16,000,000 ?

Je ne prétends pas que notre gouvernement soit irréprochable, qu'il n'a pas commis d'erreurs, ce qui est l'apanage de toutes les administrations ; mais je prétends que pour toutes les dépenses qui ont été faites, le pays a reçu une ample compensation. Quand nous avons ajouté un million à la dette, nous avons augmenté de dix millions notre richesse nationale ; quand nous avons augmenté les dépenses de \$100,000, nous avons augmenté nos revenus de \$5 à \$600,000 par année (Appl.) Le développement du pays a été plus grand que jamais auparavant. Aucune faute grave n'a été commise, et, lorsque arrivera le 1er juillet 1900 notre dette sera moindre par tête qu'elle ne l'était en 1896 ou 1897.

Supposons que nous aurions agi autrement et que nous aurions laissé le Yukon sans gouvernement, le désordre aurait prévalu, la ville de Dawson aurait été comme Skaguay, un nid de brigands et de vauriens. L'administration du Yukon fait honneur au Canada, comme à la présente administration. Il n'est pas un américain intelligent qui ne me corroborera point lorsque je dis que depuis que nous avons établi un gou-

vernement à Dawson, malgré sa population de 30,000 à 40,000 âmes, il s'y est commis moins de crimes dans une année que dans une semaine à Skaguay.

UN GOUVERNEMENT D'AFFAIRES

Nous aurions bien pu ne rien faire pour promouvoir les fins de l'immigration, pour développer la Colombie Britannique, pour prolonger l'Intercolonial ; nous aurions bien pu ne pas vous permettre d'affranchir vos lettres avec seulement deux cents. Nous aurions pu également prendre dix ans pour terminer notre système de canaux, au lieu de le compléter dans trois, et, en agissant de la sorte, nous aurions épargné en apparence quelques centaines de mille piastres sur les dépenses annuelles. Mais, si nous l'avions fait, nos revenus auraient été plusieurs millions moindres de ce qu'ils sont aujourd'hui. Et puis, encore, la richesse nationale aurait été des dizaines de millions inférieure à ce qu'elle est maintenant ; notre population aurait été de plusieurs centaines de mille moindre qu'elle n'est à l'heure présente. La meilleure preuve de la prospérité du pays, c'est que notre population y demeure et y cherche fortune. Nous avons un pays dans lequel les étrangers affluent et que nos nationaux n'abandonnent point. Quelle était la position du Canada dans les années 1881 à 1891 ?

UNE VOIX : Parlez-nous donc du Sénat.

SJR RICHARD : Abandonnons le Sénat au soin de la Providence qui, avec sa bonté habituelle, enlèvera bientôt cette meule de moulin que le peuple traîne à son cou. (Appl.)

J'en appelle à ceux qui ont étudié ces questions avec soin et intelligence et je leur demande si, quand depuis trois ans, le pays a progressé à pas de géants,

comme peu de pays l'ont fait, quand notre population a augmenté, quand le volume de notre commerce a augmenté, quand nos exportations ont augmenté, quand notre richesse a augmenté, quand nos ressources minières ont énormément augmenté, quand tout, enfin, fait présager que l'ère de prospérité dans laquelle nous vivons urésage de se continuer, c'est bien le temps de nous alarmer. Non, il ne faut pas s'effrayer si nos dépenses annuelles ont été augmentées de deux ou trois millions, quand nous avons obtenu en retour d'énormes compensations.

NOTRE COMMERCE A AUGMENTE

J'ai d'autres faits importants sur lesquels j'attire votre attention.

Je vous ai dit tout à l'heure que dans l'espace de trois années, nous avons plus augmenté que durant les trente ans précédents, et je vais vous prouver que ce n'est pas là une simple métaphore. À l'époque de la Confédération, avant que l'Île du Prince-Edouard, la Colombie Britannique, Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest fussent annexés à nous, en 1868, enfin, le volume de notre commerce était juste de \$131,000,000 ; en 1895, il s'élevait à \$224,000,000, soit une augmentation de \$92,000,000, pendant ce long intervalle. Depuis 1895 à 1899, il s'est élevé de \$224,000,000 à \$319,000,000, ou bien une augmentation de \$95,000,000 dans trois ou quatre ans au lieu de seulement \$92,000,000, comme elle était de \$46,000,000 et plus en 1899 ; notre population, qui était stationnaire, a augmenté de cent pour cent de plus durant les derniers trois ans que dans la période précédente.

Une voix.—De combien la dette a-t-elle été augmentée ?

Sir Richard. — Je vais donner à mon interrupteur un état que ses professeurs ne lui ont pas fait connaître.

Nos prédécesseurs nous ont légué des obligations au montant de \$16,000,000, et ils étaient disposés à y ajouter six autres millions. En 1899, nous avons payé ces \$16,000,000, en n'ajoutant que six millions à notre dette. Lorsque nous avons fait quelques dépenses, comme dans le cas du chemin de fer du Nid au Corbeau, elles ont été tout à fait fructueuses. De plus, grâce à la réduction que nous avons effectuée sur le taux des intérêts, nous pouvons consolider notre dette à un taux de 2½ ou 3 pour cent ; nous avons aussi fait des arrangements pour quelques années à venir, pendant lesquelles \$150,000,000 deviendront écus, qui nous permettront d'en opérer le remboursement en payant pour l'intérêt et le fonds d'amortissement 2½ ou 3 par cent, au lieu de 4½ que nous payons aujourd'hui, sauvant ainsi deux ou trois millions au trésor public. (Appl.)

Au 1er juillet dernier, notre dette nette était d'environ \$265,000,000. C'est un chiffre considérable, mais si le pays, en 1878, avait continué sa confiance à l'honnête et prudent Alexandre Mackenzie, ce que nous avons fait depuis que nous sommes au pouvoir l'aurait été auparavant, et notre dette n'excéderait pas \$200,000,000. (Appl.)

LOI SUR LE TRAVAIL DES ETRANGERS

Une voix. — Pourquoi sir Wilfrid Laurier ne met-il pas en force la loi contre les travailleurs étrangers ?

Sir Richard. — Parce que la politique de nos prédécesseurs a chassé aux Etats-Unis des millions de nos compatriotes, et que dans le moment, un grand nombre des nôtres trouvent de l'emploi sur différents points des Etats-Unis. Nous ne désirons pas, à cause de l'action d'un seul officiel dans une ville voisine, parce que deux ou trois individus abusent momentanément de l'autorité qu'ils

possèdent, exposer des milliers de Canadiens à perdre leurs emplois. (Appl.)

Une voix.—Pourquoi, alors, avoir mis cette loi dans les statuts ?

Sir Richard. — Si l'on abuse de votre bienveillance et si l'on en profite pour introduire chez nous des travailleurs étrangers, au préjudice des nôtres, alors nous la mettrons en vigueur envers et contre tous.

Je crois vous avoir démontré que l'augmentation apparente de nos dépenses est due à des objets qui nous ont donné une ample compensation, et n'a en aucune façon, je le répète, ajouté aux charges qui pèsent sur notre population. Tandis que j'y suis, je vais vous dire un mot d'un item des estimés, au sujet duquel mon ami, M. Tarte, a été attaqué, je veux parler des grosses sommes qu'il a fait voter pour nos travaux publics.

DEPENSES POUR TRAVAUX PUBLICS

Nous avons un nombre considérable de travaux publics — environ 500 ou 600 de différentes sortes, — dont beaucoup sont exposés à une constante détérioration. Il faut les entretenir avec soin, car autrement, nous serions exposés à une grosse dépense, à courte échéance, pour les reconstruire à neuf. Lorsque M. Tarte a pris la direction des travaux publics, il a constaté que, dans un grand nombre de comtés, d'un bout à l'autre du Dominion, lesquels avaient commis l'erreur d'élire des libéraux, de 1878 à 1896, aucuns travaux n'avaient été exécutés, quelque urgents qu'aient été les besoins dans ces localités. Les travaux publics qui avaient été faits dans ces endroits étaient en ruine. M. Tarte, à l'exemple de M. Mackenzie, s'empressa de réparer les injustices qui avaient été commises. Il décida de réparer ces travaux, ce qui exigea de fortes sommes d'argent. Il est de mon devoir de vous dire que dans des conditions analogues, M. Tarte

a fait voter \$3,000,000, quand M. Mackenzie, en 1876, avait dû demander \$2,791,000, ce qui était en proportion des travaux alors sous son contrôle, une somme toute aussi considérable que le montant voté à la réquisition de M. Tarte.

LES DEPENSES A L'AVENIR SERONT MOINS ELEVEES

Cependant, il n'y a aucune raison de croire que lorsque ces travaux auront été mis en bon ordre et que justice aura été rendue aux comtés qui ont été punis par nos prédécesseurs pour leur fidélité au parti libéral, qu'il faudra faire des dépenses extraordinaires pour les travaux publics. Et, après tout, il n'est que raisonnable, tandis que le trésor est rempli, de faire des dépenses justifiables dans l'intérêt public. Que nos adversaires démontrent que ces dépenses n'étaient pas nécessaires et ils pourront alors attaquer le gouvernement. Mais, il est bon d'observer que pour attaquer M. Tarte, ils sont obligés de baser leur opinion sur le fait que dans le premier parlement, ils ne votèrent que \$32,000 pour cet objet afin de réduire leurs estimés. (Appl.) Comme je vous l'ai dit, nos obligations pour la fin de 1900 seront tout à fait insignifiantes.

OBSTRUCTION COUTEUSE DU SENAT

Il n'y a pas à le nier, la conduite malheureuse du Sénat, en refusant de permettre la construction d'un chemin de fer entre Glenora et Teslin, a causé de sérieux embarras au gouvernement dans ses récentes négociations avec les Etats-Unis. Cette conduite, dont les effets se feront longtemps sentir, va nous mettre dans l'obligation de dépenser de grosses sommes pour ouvrir des communications à travers notre propre territoire. Mais autant que je puis le savoir, aucune dépense ne sera faite à moins que l'on nous démontre clairement que ce sera dans l'intérêt public.

UN GOUVERNEMENT DE PROGRES

Qu'avons-nous accompli encore ? Outre que nous avons développé le pays, le commerce, réduit les taxes, nous avons réglé cette dangereuse et brûlante question qui divisait des dénominations religieuses et des races différentes, qui menaçait de soulever une province contre l'autre ; oui nous avons réglé cette question si bien que je ne crois pas que dans Manitoba, ni l'un ni l'autre des deux partis discute aujourd'hui l'affaire des écoles séparées. (Appl.)

Nous avons aussi accompli une autre chose dont, tout bon Canadien l'admettra, le gouvernement a raison d'être fier ; nous avons montré que nous croyons dans l'unité de l'Empire, et nous avons fait plus pour développer ce sentiment vis-à-vis de la Grande-Bretagne et de ses colonies que tous les discours, toutes les vantardises, tout le gingisme, dont les échos de cette salle ont retenti depuis vingt ans. (Immenses appl.) En donnant la préférence aux manufacturiers anglais nous avons prouvé que les libéraux étaient disposés à faire ce dont les conservateurs se contentaient simplement de parler. Nous avons montré que nous étions prêts à traiter avec justice un pays qui nous avait traité de même. Le dernier mot à ce sujet n'est pas encore dit car je crois que notre exemple va être suivi par tout les sujets de race anglaise, par toutes colonies sous la dépendance de l'Angleterre, c'est-à-dire par un quart des habitants du globe. (Appl.) A ceux qui nous demandent : " Pourquoi n'avez-vous pas essayé d'obtenir pour nos produits une préférence sur le marché anglais ? Pourquoi n'avez-vous pas obtenu de l'Angleterre qu'elle imposât des droits sur

les produits des autres nations ", je réponds que le Canada et les manufacturiers canadiens ont réellement une préférence sur le marché anglais. Si les Canadiens veulent faire un sage usage des avantages que nous avons obtenus pour eux, s'ils veulent exporter de bonnes marchandises, dignes du Canada, telles que nous pouvons les produire, ils commanderont le marché et conserveront la préférence qu'ils y ont maintenant, ils pourront imposer leurs conditions et leurs prix, sans qu'il soit besoin d'un traité ou de tout autre arrangement. (Appl.)

LE CANADA EN TETE

Pour la première fois peut-être dans l'histoire du Canada, nous nous sommes affirmés ; notre pays est devenu un facteur véritable dans l'Empire Britannique. Quand est-ce, auparavant, l'Angleterre a-t-elle permis à quatre Canadiens d'agir comme plénipotentiaires dans les négociations d'un traité avec les Etats-Unis ? Et, laissez-moi vous déclarer que le résultat de ces négociations a prouvé que quel que fut notre désir d'établir les relations les plus amicales avec la grande république voisine, le parti libéral ne le fera jamais en sacrifiant les intérêts du Canada, ni son honneur. Non, il ne consentira à cela devant aucun pouvoir au monde. (Longs appl.)

Il peut se faire que nous ayons réussi au-delà de nos espérances, mais je crois, pour ma part, que nous avons donné un exemple dont nous verrons les excellents résultats à courte échéance. Je dis avec orgueil qu'en adoptant une pareille conduite, nous avons donné un exemple qui aura du retentissement d'un bout à l'autre de l'univers.

